



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHATOU

Numéro SIRET : 21780146300019

POSTE COMPTABLE DE LE VESINET

M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2018

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent la présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	BP 2018
-------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	31 432
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	261
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	CASGBS

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)		Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate	
Fiscal	Financier	Fiscal	Financier	Fiscal	Financier
33 952 100	38 631 726	1 121.26	1 218.93	1 066.43	1 194.27

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (2016)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 124.56	1 426
2	Produit des impositions directes/population	525.62	607
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 195.75	1 552
4	Dépenses d'équipement brut/population	354.14	273
5	Encours de la dette/population	445.61	1 095
6	DGF/population	79.38	211
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.63	0.53
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1.01	1.00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.30	0.18
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.37	0.71

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2)sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- (3)sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont (4).

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif (5) de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	37 584 955.00	37 584 955.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		37 584 955.00	37 584 955.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	13 935 613.00	13 935 613.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		13 935 613.00	13 935 613.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	51 520 568.00	51 520 568.00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 204 869.00		8 266 187.00	8 266 187.00	8 266 187.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	21 881 069.00		22 365 627.00	22 365 627.00	22 365 627.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	800 000.00		1 040 000.00	1 040 000.00	1 040 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 201 584.00		2 999 347.00	2 999 347.00	2 999 347.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	34 087 522.00		34 671 161.00	34 671 161.00	34 671 161.00
66	CHARGES FINANCIERES	465 071.00		435 363.00	435 363.00	435 363.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	200 046.00		165 797.00	165 797.00	165 797.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES	75 000.00		75 000.00	75 000.00	75 000.00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	34 827 639.00		35 347 321.00	35 347 321.00	35 347 321.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	1 000 000.00		907 634.00	907 634.00	907 634.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 200 000.00		1 330 000.00	1 330 000.00	1 330 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 200 000.00		2 237 634.00	2 237 634.00	2 237 634.00
	TOTAL	37 027 639.00		37 584 955.00	37 584 955.00	37 584 955.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 584 955.00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	150 816.00		155 000.00	155 000.00	155 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 777 430.00		6 723 826.00	6 723 826.00	6 723 826.00
73	IMPOTS ET TAXES	24 242 841.00		24 580 632.00	24 580 632.00	24 580 632.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 125 573.00		5 376 272.00	5 376 272.00	5 376 272.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	706 641.00		744 425.00	744 425.00	744 425.00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	37 003 301.00		37 580 155.00	37 580 155.00	37 580 155.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 338.00		4 800.00	4 800.00	4 800.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	37 027 639.00		37 584 955.00	37 584 955.00	37 584 955.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	37 027 639.00		37 584 955.00	37 584 955.00	37 584 955.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 584 955.00
--	----------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	2 237 634.00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	313 518.00		431 588.00	431 588.00	431 588.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	773 144.00		1 498 399.00	1 498 399.00	1 498 399.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	8 702 850.00		9 201 440.00	9 201 440.00	9 201 440.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	9 789 512.00		11 131 427.00	11 131 427.00	11 131 427.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 200 236.00		2 704 186.00	2 704 186.00	2 704 186.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES	100 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00
	Total des dépenses financières	2 300 236.00		2 804 186.00	2 804 186.00	2 804 186.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	12 089 748.00		13 935 613.00	13 935 613.00	13 935 613.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	12 089 748.00		13 935 613.00	13 935 613.00	13 935 613.00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 935 613.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	370 500.00		1 179 529.00	1 179 529.00	1 179 529.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	7 250 574.00		6 136 204.00	6 136 204.00	6 136 204.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	7 621 074.00		7 315 733.00	7 315 733.00	7 315 733.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	762 674.00		877 246.00	877 246.00	877 246.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	3 000.00		2 000.00	2 000.00	2 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS	1 503 000.00		3 503 000.00	3 503 000.00	3 503 000.00
	Total des recettes financières	2 268 674.00		4 382 246.00	4 382 246.00	4 382 246.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	9 889 748.00		11 697 979.00	11 697 979.00	11 697 979.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 000 000.00		907 634.00	907 634.00	907 634.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 200 000.00		1 330 000.00	1 330 000.00	1 330 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 200 000.00		2 237 634.00	2 237 634.00	2 237 634.00
	TOTAL	12 089 748.00		13 935 613.00	13 935 613.00	13 935 613.00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 935 613.00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	2 237 634.00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 266 187.00		8 266 187.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	22 365 627.00		22 365 627.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 040 000.00		1 040 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 999 347.00		
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	435 363.00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	165 797.00		165 797.00
022	DEPENSES IMPREVUES	75 000.00		75 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)		1 330 000.00	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		907 634.00	907 634.00
Dépenses de fonctionnement - Total		35 347 321.00	2 237 634.00	37 584 955.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 584 955.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	2 704 186.00		2 704 186.00
18	COMPTE DE LIAISON - AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	431 588.00		431 588.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	1 498 399.00		1 498 399.00
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	9 201 440.00		9 201 440.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES	100 000.00		100 000.00
Dépenses d'investissement - Total		13 935 613.00		13 935 613.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 935 613.00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	155 000.00	:	155 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 723 826.00	:	
73	IMPOTS ET TAXES	24 580 632.00	:	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 376 272.00	:	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	744 425.00	:	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 800.00	:	
	Recettes de fonctionnement - Total	37 584 955.00		37 584 955.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	37 584 955.00
--	---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	877 246.00		877 246.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 179 529.00		1 179 529.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	6 138 204.00		6 138 204.00
18	COMPTE DE LIAISON - AFFECTATION (6)		:	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	:	1 330 000.00	1 330 000.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)	:		
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)	:		
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)	:		
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	:	907 634.00	907 634.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	3 503 000.00	:	3 503 000.00
	Recettes d'investissement - Total	11 697 979.00	2 237 634.00	13 935 613.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
-----------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	13 935 613.00
---	---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 204 869.00	8 266 187.00	8 266 187.00
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	441 432.00	476 612.00	476 612.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	226 520.00	217 882.00	217 882.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 033 898.00	1 041 504.00	1 041 504.00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	51 066.00	52 598.00	52 598.00
60621	COMBUSTIBLES	30 686.00	27 686.00	27 686.00
60622	CARBURANTS	48 292.00	47 042.00	47 042.00
60623	ALIMENTATION	823 309.00	837 029.00	837 029.00
60624	PRODUITS DE TRAITEMENTS	27 000.00	31 000.00	31 000.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	70 525.00	65 019.00	65 019.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	88 783.00	87 983.00	87 983.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	22 800.00	21 750.00	21 750.00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	25 000.00	21 000.00	21 000.00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	39 864.00	36 564.00	36 564.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	51 809.00	48 428.00	48 428.00
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	60 200.00	60 200.00	60 200.00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	114 153.00	108 921.00	108 921.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	303 570.00	294 009.00	294 009.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	748 840.00	832 500.00	832 500.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	2 400.00	2 400.00	2 400.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	99 480.00	93 700.00	93 700.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	37 684.00	44 420.00	44 420.00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	668 020.00	654 000.00	654 000.00
615221	ENTRETIEN BATIMENTS PUBLICS	171 384.00	142 284.00	142 284.00
615231	VOIRIE	248 750.00	241 040.00	241 040.00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	39 365.00	38 465.00	38 465.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	96 200.00	98 550.00	98 550.00
6156	MAINTENANCE	236 264.00	228 918.00	228 918.00
6161	MULTIRISQUES	352 861.00	339 886.00	339 886.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	18 730.00	17 730.00	17 730.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	154 400.00	154 400.00	154 400.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	264 627.00	194 776.00	194 776.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	11 000.00	11 000.00	11 000.00
6226	HONORAIRES	9 150.00	10 000.00	10 000.00
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	31 000.00	36 000.00	36 000.00
6228	DIVERS	3 500.00	3 500.00	3 500.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	33 752.00	33 500.00	33 500.00
6232	FETES ET CEREMONIES	120 850.00	198 200.00	198 200.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	2 358.00	2 358.00	2 358.00
6237	PUBLICATIONS	114 846.00	117 350.00	117 350.00
6247	TRANSPORT COLLECTIF	97 371.00	96 431.00	96 431.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	21 760.00	16 400.00	16 400.00
6256	MISSIONS	13 000.00	13 000.00	13 000.00
6257	RECEPTIONS	17 500.00	17 500.00	17 500.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	75 000.00	72 000.00	72 000.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	105 922.00	105 922.00	105 922.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	10 460.00	9 150.00	9 150.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	141 357.00	151 110.00	151 110.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	662 150.00	679 265.00	679 265.00
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	6 000.00	4 000.00	4 000.00
6288	AUTRES	18 600.00	16 000.00	16 000.00
63512	TAXES FONCIERES	70 000.00	83 000.00	83 000.00
6358	AUTRES DROITS	4 580.00	3 280.00	3 280.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	36 801.00	28 925.00	28 925.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	21 881 069.00	22 365 627.00	22 365 627.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	243 159.00	264 763.00	264 763.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	62 802.00	65 795.00	65 795.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	114 218.00	184 292.00	184 292.00
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	38 073.00		
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	11 348 068.00	8 810 280.00	8 810 280.00
64112	NBI,SUPPLEMENT FAMILLIALE DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	465 543.00	436 628.00	436 628.00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	20 400.00	2 061 324.00	2 061 324.00
64131	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL NON TITULAIRE	3 774 920.00	4 513 281.00	4 513 281.00
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	39 996.00	13 332.00	13 332.00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	2 488 809.00	2 824 943.00	2 824 943.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	3 084 838.00	2 997 516.00	2 997 516.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	15 000.00	13 000.00	13 000.00
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	125 243.00	120 473.00	120 473.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	30 000.00	30 000.00	30 000.00
6488	AUTRES CHARGES	30 000.00	30 000.00	30 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	800 000.00	1 040 000.00	1 040 000.00
739223	FONDS PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	650 000.00	880 000.00	880 000.00
7398	REVERSEMENTS RESTITUTIONS & PRELEVEMENTS DIVERS	150 000.00	160 000.00	160 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 201 584.00	2 999 347.00	2 999 347.00
651	REDEVANCE POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES PROCEDES DROITS ET VALEURS SIMILAIRE	2 886.00	3 020.00	3 020.00
6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	219 396.00	220 728.00	220 728.00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	22 853.00	24 634.00	24 634.00
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE PARTS PATRONALE ELUS	19 874.00	19 486.00	19 486.00
6535	FORMATIONS ELUS	3 000.00	3 000.00	3 000.00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	10 000.00	10 000.00	10 000.00
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES SERVICE INCENDIE	1 005 822.00	1 021 859.00	1 021 859.00
65548	CONTRIBUTIONS SYNDICATS	20 924.00	21 246.00	21 246.00
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	475 938.00	491 284.00	491 284.00
657362	SUBVENTION CCAS	510 000.00	340 000.00	340 000.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIV	908 449.00	841 574.00	841 574.00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	2 442.00	2 516.00	2 516.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		34 087 522.00	34 671 161.00	34 671 161.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	465 071.00	435 363.00	435 363.00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	497 047.00	461 363.00	461 363.00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-31 976.00	-26 000.00	-26 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	200 046.00	165 797.00	165 797.00
6714	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR BOURSES ET PRIX	6 000.00	6 000.00	6 000.00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	29 740.00	34 690.00	34 690.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	6 640.00	11 390.00	11 390.00
67443	SUBV AUX SPIC AU FERMIERS ET AU CONCESSIONNAIRES	142 966.00	113 717.00	113 717.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 700.00		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)	75 000.00	75 000.00	75 000.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	34 827 639.00	35 347 321.00	35 347 321.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 000 000.00	907 634.00	907 634.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	1 200 000.00	1 330 000.00	1 330 000.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 200 000.00	1 330 000.00	1 330 000.00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 200 000.00	2 237 634.00	2 237 634.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 200 000.00	2 237 634.00	2 237 634.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	37 027 639.00	37 584 955.00	37 584 955.00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 584 955.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	221 249.25
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-243 281.35
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-22 032.10

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	150 816.00	155 000.00	155 000.00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	142 816.00	145 000.00	145 000.00
6459	REMBOURSEMENT SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE	8 000.00	10 000.00	10 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 777 430.00	6 723 826.00	6 723 826.00
70311	CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES	65 000.00	65 000.00	65 000.00
70312	REDEVANCES ET TAXES FUNERAIRES	10 000.00	10 000.00	10 000.00
70321	DROITS DE STATIONNEMENT S/VOIE PUBLIQUE	110 000.00	110 000.00	110 000.00
70322	DROITS DE STATIONNEMENT & DE LOCATION SUR LE DOMAINE PUBLIC PORTUAIRE & FLUVIAL	1 700.00	1 700.00	1 700.00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	32 000.00	274 250.00	274 250.00
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	45 000.00	48 000.00	48 000.00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	506 000.00	536 000.00	536 000.00
70631	REDEVANCES ET DROITS A CARACTERE SPORTIF	445 650.00	445 650.00	445 650.00
70632	REDEVANCES ET DROITS A CARACTERE DE LOISIRS	22 978.00	32 078.00	32 078.00
7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL	1 279 716.00	1 248 158.00	1 248 158.00
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET D ENSEIGNEMENT	2 946 700.00	2 537 025.00	2 537 025.00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES		400.00	400.00
7081	PRODUITS DES SERVICES EXPLOITES DANS L INTERET DU PERSONNEL	24 128.00	28 632.00	28 632.00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	12 500.00	11 500.00	11 500.00
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	367 661.00	408 144.00	408 144.00
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	828 763.00	859 457.00	859 457.00
70872	REMB FRAIS PAR BUDGETS ANNEXES	9 825.00	9 825.00	9 825.00
70873	REMB FRAIS PAR CCAS	6 900.00	5 000.00	5 000.00
70876	REMB FRAIS PAR GFP RATTACHEMENT	800.00	850.00	850.00
70878	REMB FRAIS PAR AUTRES REDEVABLES	61 409.00	71 457.00	71 457.00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	700.00	20 700.00	20 700.00
73	IMPOTS ET TAXES	24 242 841.00	24 580 632.00	24 580 632.00
73111	CONTRIBUTIONS TAXES FONCIERES & HABITATION	16 289 505.00	16 521 225.00	16 521 225.00
73211	ATTRIBUTION COMPENSATION	5 482 356.00	5 467 023.00	5 467 023.00
7336	DROIT DE PLACE	159 980.00	136 384.00	136 384.00
7337	DROIT DE STATIONNEMENT	150 000.00		
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	430 000.00	450 000.00	450 000.00
7362	TAXES DE SEJOUR	25 000.00		
7368	EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES	6 000.00	6 000.00	6 000.00
7381	TAXE ADITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	1 700 000.00	2 000 000.00	2 000 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 125 573.00	5 376 272.00	5 376 272.00
7411	DOTATION FORFAITAIRE	2 607 254.00	2 495 000.00	2 495 000.00
744	DOTATIONS REGULARISATION DE L'EXERCICE ECOULE		107 634.00	107 634.00
745	DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS	5 616.00	5 500.00	5 500.00
7461	DOTATION GENERALE DECENTRALISATION	6 034.00	6 400.00	6 400.00
74718	AUTRES PARTICIPATIONS DE L'ETAT	160 140.00	143 090.00	143 090.00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	1 900.00	1 900.00	1 900.00
74748	SUBV ET PARTICIPATION COMMUNES	7 446.00	13 784.00	13 784.00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	2 181 150.00	2 395 039.00	2 395 039.00
748314	DOTATION UNIQUE COMPENSATIONS SPECIFIQUES A LA TAXE PROFESSIONNELLE	8 000.00	2 500.00	2 500.00
74834	ETAT COMPENSATION T.F.	20 000.00	9 000.00	9 000.00
74835	ETAT COMPENSATION T.H.	128 000.00	196 392.00	196 392.00
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	33.00	33.00	33.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	706 641.00	744 425.00	744 425.00
751	REDEVANCES POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VALEURS	73 000.00	76 000.00	76 000.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	434 095.00	456 305.00	456 305.00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	146 286.00	137 942.00	137 942.00
758	PRODUIT DIVERS DE GESTION COURANTE	53 260.00	74 178.00	74 178.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		37 003 301.00	37 580 155.00	37 580 155.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	24 338.00	4 800.00	4 800.00
7711	DEDITS & PENALITES PERCUS	1 000.00	800.00	800.00
7713	LIBERALITE RECUES	4 000.00	4 000.00	4 000.00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	19 338.00		
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		37 027 639.00	37 584 955.00	37 584 955.00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	37 027 639.00	37 584 955.00	37 584 955.00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)
--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 584 955.00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	313 518.00	431 588.00	431 588.00
202	FRAIS D'ETUDES D'ELABORATION DE MODIFICATION & REVISION PLU		110 000.00	110 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES	260 000.00	125 000.00	125 000.00
2051	CONCESSIONS & DROITS SIMILAIRES	53 518.00	196 588.00	196 588.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	773 144.00	1 498 399.00	1 498 399.00
2111	TERRAINS NUS		334 000.00	334 000.00
2112	TERRAINS DE VOIRIE		217 429.00	217 429.00
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	62 200.00	163 702.00	163 702.00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	61 000.00	69 000.00	69 000.00
21312	CONSTRUCTIONS BATIMENTS SCOLAIRES	8 000.00	11 200.00	11 200.00
21316	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE		10 000.00	10 000.00
21318	CONSTRUCTIONS AUTRES BATIMENTS PUBLICS	64 400.00	76 200.00	76 200.00
2152	INSTALLATION DE VOIRIE	15 000.00	15 000.00	15 000.00
21568	MATERIELS ET OUTILLAGES D'INCENDIE	1 780.00	31 593.00	31 593.00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	60 900.00	146 250.00	146 250.00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	192 533.00	89 599.00	89 599.00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	62 058.00	46 348.00	46 348.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	245 273.00	288 078.00	288 078.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	8 702 850.00	9 201 440.00	9 201 440.00
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	12 200.00	13 000.00	13 000.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	7 263 350.00	7 514 940.00	7 514 940.00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	1 422 300.00	1 668 500.00	1 668 500.00
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	5 000.00	5 000.00	5 000.00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	9 789 512.00	11 131 427.00	11 131 427.00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 200 236.00	2 704 186.00	2 704 186.00
1641	EMPRUNTS ASSORTIS D'UN INSTRUMENT DE COUVERTURE	2 197 236.00	2 688 186.00	2 688 186.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	3 000.00	3 000.00	3 000.00
16818	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS		13 000.00	13 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES	100 000.00	100 000.00	100 000.00
	Total des dépenses financières	2 300 236.00	2 804 186.00	2 804 186.00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES	12 089 748.00	13 935 613.00	13 935 613.00
--	-----------------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>			
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 089 748.00	13 935 613.00	13 935 613.00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)
---	-----------------------------------

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)
---	---

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 935 613.00
---	---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	370 500.00	1 179 529.00	1 179 529.00
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	56 500.00	16 500.00	16 500.00
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	132 000.00	581 529.00	581 529.00
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	125 000.00	479 000.00	479 000.00
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES	17 000.00	60 500.00	60 500.00
1342	AMENDES DE POLICE	40 000.00	42 000.00	42 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	7 250 574.00	6 136 204.00	6 136 204.00
1641	EMPRUNTS ASSORTIS D'UN INSTRUMENT DE COUVERTURE	7 250 574.00	6 136 204.00	6 136 204.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		7 621 074.00	7 315 733.00	7 315 733.00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	762 674.00	877 246.00	877 246.00
10222	F.C.T.V.A.	562 674.00	677 246.00	677 246.00
10223	T.L.E.	200 000.00	200 000.00	200 000.00
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	3 000.00	2 000.00	2 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS	1 503 000.00	3 503 000.00	3 503 000.00
Total des recettes financières		2 268 674.00	4 382 246.00	4 382 246.00

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		9 889 748.00	11 697 979.00	11 697 979.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 000 000.00	907 634.00	907 634.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	1 200 000.00	1 330 000.00	1 330 000.00
28183	IMMOBILISATION MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 200 000.00	1 330 000.00	1 330 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 200 000.00	2 237 634.00	2 237 634.00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 200 000.00	2 237 634.00	2 237 634.00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		12 089 748.00	13 935 613.00	13 935 613.00
---	--	----------------------	----------------------	----------------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (10)			
+			
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			
=			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			13 935 613.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE :...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
...		
16	Emprunts et dettes assimilées	
...		
20	Immobilisations incorporelles	
...		
204	Subventions d'équipement versées	
...		
21	Immobilisations corporelles	
...		
22	Immobilisations reçues en affectation	
...		
23	Immobilisations en cours	
...		
	Autres	
...		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	2 801 186.00	6 011 206.00	257 652.00	633 270.00	75 500.00	959 300.00
- Equipements municipaux (2)	2 801 186.00	6 008 206.00	257 652.00	633 270.00	75 500.00	959 300.00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)	2 801 186.00	3 000.00				
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice	2 801 186.00	6 011 206.00	257 652.00	633 270.00	75 500.00	959 300.00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	2 801 186.00	6 011 206.00	257 652.00	633 270.00	75 500.00	959 300.00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	9 051 084.00	3 505 000.00	103 500.00			1 015 529.00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement	9 051 084.00	3 505 000.00	103 500.00			1 015 529.00

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	3 652 997.00	6 959 504.00	1 948 133.00	6 135 787.00	3 239 003.00	5 206 204.00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 652 997.00	6 959 504.00	1 948 133.00	6 135 787.00	3 239 003.00	5 206 204.00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	27 255 174.00	657 752.00	1 500.00	1 688 209.00	604 200.00	1 958 526.00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement	27 255 174.00	657 752.00	1 500.00	1 688 209.00	604 200.00	1 958 526.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	-------------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles		330 518.00	50 000.00	2 781 981.00	35 000.00	13 935 613.00
- Equipements municipaux (2)		330 518.00	50 000.00	2 781 981.00	35 000.00	11 131 427.00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières						2 804 186.00
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice		330 518.00	50 000.00	2 781 981.00	35 000.00	13 935 613.00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement		330 518.00	50 000.00	2 781 981.00	35 000.00	13 935 613.00

RECETTES

Total recettes de l'exercice			200 000.00	60 500.00		13 935 613.00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement			200 000.00	60 500.00		13 935 613.00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	716 467.00	6 346 013.00	165 750.00	2 936 135.00	278 962.00	37 584 955.00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	716 467.00	6 346 013.00	165 750.00	2 936 135.00	278 962.00	37 584 955.00

RECETTES

Total recettes de l'exercice	209 059.00	4 288 898.00		476 115.00	445 522.00	37 584 955.00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement	209 059.00	4 288 898.00		476 115.00	445 522.00	37 584 955.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	----------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		2 801 186.00	6 011 206.00	257 652.00	633 270.00	75 500.00	959 300.00
Dépenses réelles		2 801 186.00	6 011 206.00	257 652.00	633 270.00	75 500.00	959 300.00
020	DEPENSES IMPREVUES	100 000.00					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 701 186.00	3 000.00				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		196 588.00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		383 257.00	35 093.00	78 450.00	18 500.00	31 100.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		5 428 361.00	222 559.00	554 820.00	57 000.00	928 200.00
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	<i>Dépenses d'ordre</i>						

RECETTES

Total recettes d'investissement		9 051 084.00	3 505 000.00	103 500.00			1 015 529.00
Recettes réelles		6 813 450.00	3 505 000.00	103 500.00			1 015 529.00
024	PRODUITS DES CESSIONS		3 503 000.00				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	677 246.00					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			103 500.00			1 015 529.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 136 204.00	2 000.00				
	Opérations pour compte de tiers						
	<i>Recettes d'ordre</i>	2 237 634.00					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	907 634.00					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 330 000.00					

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	---------	-------------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement			330 518.00	50 000.00	2 781 981.00	35 000.00	13 935 613.00
Dépenses réelles			330 518.00	50 000.00	2 781 981.00	35 000.00	13 935 613.00
020	DEPENSES IMPREVUES						100 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						2 704 186.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				235 000.00		431 588.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		46 518.00	5 000.00	865 481.00	35 000.00	1 498 399.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		284 000.00	45 000.00	1 681 500.00		9 201 440.00
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
<i>Dépenses d'ordre</i>							

RECETTES							
Total recettes d'investissement				200 000.00	60 500.00		13 935 613.00
Recettes réelles				200 000.00	60 500.00		11 697 979.00
024	PRODUITS DES CESSIONS						3 503 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			200 000.00			877 246.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				60 500.00		1 179 529.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						6 138 204.00
Opérations pour compte de tiers							
<i>Recettes d'ordre</i>							2 237 634.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						907 634.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						1 330 000.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	----------------------

FUNCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses fonctionnement		3 652 997.00	6 959 504.00	1 948 133.00	6 135 787.00	3 239 003.00	5 206 204.00
Dépenses réelles		1 415 363.00	6 959 504.00	1 948 133.00	6 135 787.00	3 239 003.00	5 206 204.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 000.00	2 029 615.00	136 759.00	1 883 227.00	585 104.00	1 109 753.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		4 647 311.00	789 215.00	3 749 734.00	2 314 374.00	3 700 157.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	880 000.00					
022	DEPENSES IMPREVUES	75 000.00					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		281 478.00	1 022 159.00	502 526.00	338 025.00	383 744.00
66	CHARGES FINANCIERES	435 363.00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000.00	1 100.00		300.00	1 500.00	7 700.00
							4 850.00
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>2 237 634.00</i>					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	907 634.00					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 330 000.00					

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		27 255 174.00	657 752.00	1 500.00	1 688 209.00	604 200.00	1 958 526.00
Recettes réelles		27 255 174.00	657 752.00	1 500.00	1 688 209.00	604 200.00	1 958 526.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		11 000.00	1 500.00	33 000.00	1 500.00	25 400.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		187 189.00		1 629 025.00	544 700.00	1 224 228.00
73	IMPOTS ET TAXES	24 438 248.00					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 816 926.00	15 123.00		26 184.00	6 500.00	693 798.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		444 440.00			50 700.00	15 100.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					800.00	
<i>Recettes d'ordre</i>							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	---------	-------------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		716 467.00	6 346 013.00	165 750.00	2 936 135.00	278 962.00	37 584 955.00
Dépenses réelles		716 467.00	6 346 013.00	165 750.00	2 936 135.00	278 962.00	35 347 321.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 649.00	448 160.00	56 869.00	1 903 489.00	86 562.00	8 266 187.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	331 838.00	5 707 867.00	108 881.00	1 016 250.00		22 365 627.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					160 000.00	1 040 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES						75 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	372 980.00	75 189.00			2 000.00	2 978 101.00
66	CHARGES FINANCIERES						435 363.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		114 797.00			30 400.00	165 797.00
					16 396.00		21 246.00
<i>Dépenses d'ordre</i>							2 237 634.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						907 634.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						1 330 000.00

RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		209 059.00	4 288 898.00		476 115.00	445 522.00	37 584 955.00
Recettes réelles		209 059.00	4 288 898.00		476 115.00	445 522.00	37 584 955.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	500.00	68 600.00		13 500.00		155 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	207 454.00	2 362 615.00		402 615.00	166 000.00	6 723 826.00
73	IMPOTS ET TAXES					142 384.00	24 580 632.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 817 741.00				5 376 272.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 105.00	35 942.00		60 000.00	137 138.00	744 425.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 000.00				4 800.00
<i>Recettes d'ordre</i>							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 SERVICES COMMUN	03 JUSTICE	04 RELATION INTERNATIONAL ES	Total
DEPENSES (2)		3 652 997.00	6 959 504.00			10 612 501.00
Dépenses de l'exercice		3 652 997.00	6 959 504.00			10 612 501.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 000.00	2 029 615.00			2 044 615.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		4 647 311.00			4 647 311.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	880 000.00				880 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES	75 000.00				75 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	907 634.00				907 634.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 330 000.00				1 330 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		281 478.00			281 478.00
66	CHARGES FINANCIERES	435 363.00				435 363.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000.00	1 100.00			11 100.00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		27 255 174.00	657 752.00			27 912 926.00
Recettes de l'exercice		27 255 174.00	657 752.00			27 912 926.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		11 000.00			11 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		187 189.00			187 189.00
73	IMPOTS ET TAXES	24 438 248.00				24 438 248.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 816 926.00	15 123.00			2 832 049.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		444 440.00			444 440.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		23 602 177.00	-6 301 752.00			17 300 425.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 SERVICES COMMUN							Sous-fonction 04 RELATION INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATIO N PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	48
	DEPENSES (2)	5 811 003.00	479 109.00	3 836.00	373 631.00	142 452.00	13 751.00	135 722.00		
	Dépenses de l'exercice	5 811 003.00	479 109.00	3 836.00	373 631.00	142 452.00	13 751.00	135 722.00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 645 845.00	18 475.00	3 836.00	164 656.00	142 452.00	12 291.00	42 060.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 149 188.00	195 486.00		208 975.00			93 662.00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
022	DEPENSES IMPREVUES									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14 870.00	265 148.00				1 460.00			
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 100.00								
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	546 629.00		15 090.00	14 000.00			82 033.00		
	Recettes de l'exercice	546 629.00		15 090.00	14 000.00			82 033.00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	3 000.00			1 000.00			7 000.00		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	99 189.00			13 000.00			75 000.00		
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			15 090.00				33.00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	444 440.00								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-5 264 374.00	-479 109.00	11 254.00	-359 631.00	-142 452.00	-13 751.00	-53 689.00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)		1 900 191.00	47 942.00	1 948 133.00
Dépenses de l'exercice		1 900 191.00	47 942.00	1 948 133.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	88 817.00	47 942.00	136 759.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	789 215.00		789 215.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 022 159.00		1 022 159.00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)		1 500.00		1 500.00
Recettes de l'exercice		1 500.00		1 500.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 500.00		1 500.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-1 898 691.00	-47 942.00	-1 946 633.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
DEPENSES (2)				815 282.00	1 084 909.00	
Dépenses de l'exercice				815 282.00	1 084 909.00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			55 767.00	33 050.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			759 215.00	30 000.00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
022	DEPENSES IMPREVUES					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			300.00	1 021 859.00	
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)				1 500.00		
Recettes de l'exercice				1 500.00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			1 500.00		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)				-813 782.00	-1 084 909.00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
DEPENSES (2)		123 422.00	3 450 669.00	4 000.00			2 557 696.00	6 135 787.00
Dépenses de l'exercice		123 422.00	3 450 669.00	4 000.00			2 557 696.00	6 135 787.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 740.00	777 650.00	300.00			1 101 537.00	1 883 227.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	119 682.00	2 174 163.00				1 455 889.00	3 749 734.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
022	DEPENSES IMPREVUES							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		498 756.00	3 700.00			70.00	502 526.00
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		100.00				200.00	300.00
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)			202 317.00				1 485 892.00	1 688 209.00
Recettes de l'exercice			202 317.00				1 485 892.00	1 688 209.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		26 500.00				6 500.00	33 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		154 633.00				1 474 392.00	1 629 025.00
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		21 184.00				5 000.00	26 184.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)		-123 422.00	-3 248 352.00	-4 000.00			-1 071 804.00	-4 447 578.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE
DEPENSES (2)		2 563 999.00	886 670.00		2 439 486.00	20 500.00	40 590.00		57 120.00
Dépenses de l'exercice		2 563 999.00	886 670.00		2 439 486.00	20 500.00	40 590.00		57 120.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	361 358.00	416 292.00		1 023 917.00	20 500.00			57 120.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 954 298.00	219 865.00		1 415 299.00		40 590.00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	248 343.00	250 413.00		70.00				
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		100.00		200.00				
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)		32 338.00	169 979.00		1 449 242.00				36 650.00
Recettes de l'exercice		32 338.00	169 979.00		1 449 242.00				36 650.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	26 500.00			6 500.00				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		154 633.00		1 437 742.00				36 650.00
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 838.00	15 346.00		5 000.00				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-2 531 661.00	-716 691.00		-990 244.00	-20 500.00	-40 590.00		-20 470.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DU PATRIMOINE	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)		860 116.00	1 607 150.00	705 034.00	66 703.00	3 239 003.00
Dépenses de l'exercice		860 116.00	1 607 150.00	705 034.00	66 703.00	3 239 003.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	184 100.00	182 653.00	151 648.00	66 703.00	585 104.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	340 016.00	1 421 297.00	553 061.00		2 314 374.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
022	DEPENSES IMPREVUES					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	336 000.00	1 700.00	325.00		338 025.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 500.00			1 500.00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		149 900.00	407 500.00	41 800.00	5 000.00	604 200.00
Recettes de l'exercice		149 900.00	407 500.00	41 800.00	5 000.00	604 200.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	500.00	1 000.00			1 500.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	98 700.00	405 000.00	41 000.00		544 700.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 500.00		5 000.00	6 500.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	50 700.00				50 700.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			800.00		800.00
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-710 216.00	-1 199 650.00	-663 234.00	-61 703.00	-2 634 803.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DU PATRIMOINE			
		311 EXPRESSION MUSICALE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
DEPENSES (2)		1 393 571.00	743.00		212 836.00	700 258.00	1 736.00		3 040.00
Dépenses de l'exercice		1 393 571.00	743.00		212 836.00	700 258.00	1 736.00		3 040.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	83 665.00	743.00		98 245.00	146 872.00	1 736.00		3 040.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 306 706.00			114 591.00	553 061.00			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 700.00				325.00			
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500.00							
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)		407 500.00				41 800.00			
Recettes de l'exercice		407 500.00				41 800.00			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 000.00							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	405 000.00				41 000.00			
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 500.00							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					800.00			
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-986 071.00	-743.00		-212 836.00	-658 458.00	-1 736.00		-3 040.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORT	42 JEUNESSE	Total
DEPENSES (2)		591 009.00	1 594 751.00	3 020 444.00	5 206 204.00
Dépenses de l'exercice		591 009.00	1 594 751.00	3 020 444.00	5 206 204.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 320.00	559 742.00	535 691.00	1 109 753.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	335 795.00	1 033 809.00	2 330 553.00	3 700 157.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
022	DEPENSES IMPREVUES				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	236 044.00		147 700.00	383 744.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 200.00	6 500.00	7 700.00
		4 850.00			4 850.00
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)		400.00	467 750.00	1 490 376.00	1 958 526.00
Recettes de l'exercice		400.00	467 750.00	1 490 376.00	1 958 526.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	400.00	1 500.00	23 500.00	25 400.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		453 150.00	771 078.00	1 224 228.00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			693 798.00	693 798.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		13 100.00	2 000.00	15 100.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-590 609.00	-1 127 001.00	-1 530 068.00	-3 247 678.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORT					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINE	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	DEPENSES (2)	382 422.00	69 007.00	965 345.00	170 977.00	7 000.00	2 147 603.00	872 841.00	
	Dépenses de l'exercice	382 422.00	69 007.00	965 345.00	170 977.00	7 000.00	2 147 603.00	872 841.00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	143 515.00	28 100.00	210 350.00	170 777.00	7 000.00	305 898.00	229 793.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	238 907.00	40 907.00	753 995.00			1 841 005.00	489 548.00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						200.00	147 500.00	
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 000.00	200.00		500.00	6 000.00	
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)		1 500.00	453 000.00	13 250.00		1 329 700.00	160 676.00	
	Recettes de l'exercice		1 500.00	453 000.00	13 250.00		1 329 700.00	160 676.00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		1 500.00				8 500.00	15 000.00	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			453 000.00	150.00		739 000.00	32 078.00	
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						582 200.00	111 598.00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				13 100.00			2 000.00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-382 422.00	-67 507.00	-512 345.00	-157 727.00	-7 000.00	-817 903.00	-712 165.00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)		6 668.00	709 799.00	716 467.00
Dépenses de l'exercice		6 668.00	709 799.00	716 467.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 668.00	4 981.00	11 649.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		331 838.00	331 838.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		372 980.00	372 980.00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)			209 059.00	209 059.00
Recettes de l'exercice			209 059.00	209 059.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		500.00	500.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		207 454.00	207 454.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		1 105.00	1 105.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-6 668.00	-500 740.00	-507 408.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTION EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
DEPENSES (2)				6 668.00	683 257.00	4 500.00	11 636.00	10 406.00	
Dépenses de l'exercice				6 668.00	683 257.00	4 500.00	11 636.00	10 406.00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			6 668.00	4 815.00		16.00	150.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				321 582.00			10 256.00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				356 860.00	4 500.00	11 620.00		
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)					106 954.00			102 105.00	
Recettes de l'exercice					106 954.00			102 105.00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				500.00				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				106 454.00			101 000.00	
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							1 105.00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)				-6 668.00	-576 303.00	-4 500.00	-11 636.00	91 699.00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTION EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
DEPENSES (2)		69 426.00	213 408.00			6 063 179.00	6 346 013.00
Dépenses de l'exercice		69 426.00	213 408.00			6 063 179.00	6 346 013.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		159 535.00			288 625.00	448 160.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	69 426.00	53 873.00			5 584 568.00	5 707 867.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS						
022	DEPENSES IMPREVUES						
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					75 189.00	75 189.00
66	CHARGES FINANCIERES						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					114 797.00	114 797.00
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)		7 300.00	127 000.00			4 154 598.00	4 288 898.00
Recettes de l'exercice		7 300.00	127 000.00			4 154 598.00	4 288 898.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	7 300.00				61 300.00	68 600.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		123 000.00			2 239 615.00	2 362 615.00
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					1 817 741.00	1 817 741.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					35 942.00	35 942.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 000.00				4 000.00
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)		-62 126.00	-86 408.00			-1 908 581.00	-2 057 115.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)		109 131.00	56 619.00			165 750.00
Dépenses de l'exercice		109 131.00	56 619.00			165 750.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	250.00	56 619.00			56 869.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	108 881.00				108 881.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
022	DEPENSES IMPREVUES					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-109 131.00	-56 619.00			-165 750.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES (2)		1 044 680.00	1 891 205.00	250.00	2 936 135.00
Dépenses de l'exercice		1 044 680.00	1 891 205.00	250.00	2 936 135.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 044 680.00	858 559.00	250.00	1 903 489.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		1 016 250.00		1 016 250.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
022	DEPENSES IMPREVUES				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
			16 396.00		16 396.00
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)		240 365.00	235 750.00		476 115.00
Recettes de l'exercice		240 365.00	235 750.00		476 115.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		13 500.00		13 500.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	180 365.00	222 250.00		402 615.00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	60 000.00			60 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-804 315.00	-1 655 455.00	-250.00	-2 460 020.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAUX ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPLETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
DEPENSES (2)					721 200.00	323 480.00		
Dépenses de l'exercice					721 200.00	323 480.00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				721 200.00	323 480.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES							
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
022	DEPENSES IMPREVUES							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)			239 515.00	850.00				
Recettes de l'exercice			239 515.00	850.00				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		179 515.00	850.00				
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		60 000.00					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)			239 515.00	850.00	-721 200.00	-323 480.00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
DEPENSES (2)		566 023.00	76 490.00	461 621.00	770 675.00	16 396.00		250.00		
Dépenses de l'exercice		566 023.00	76 490.00	461 621.00	770 675.00	16 396.00		250.00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 650.00	76 490.00	163 803.00	603 616.00			250.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	551 373.00		297 818.00	167 059.00					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
022	DEPENSES IMPREVUES									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
Restes à réaliser - reports						16 396.00				
RECETTES (2)		12 000.00	1 500.00	222 250.00						
Recettes de l'exercice		12 000.00	1 500.00	222 250.00						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	12 000.00	1 500.00							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			222 250.00						
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)		-554 023.00	-74 990.00	-239 371.00	-770 675.00	-16 396.00		-250.00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDE A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGROALIMENTAI RES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIE RES ET AU BTP	94 AIDES AUX COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHAND	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AU SERVICES PUBLICS	Total
DEPENSES (2)		215 481.00	63 481.00						278 962.00
Dépenses de l'exercice		215 481.00	63 481.00						278 962.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	23 481.00	63 081.00						86 562.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	160 000.00							160 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 000.00							2 000.00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 000.00	400.00						30 400.00
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)		267 138.00	172 000.00			6 384.00			445 522.00
Recettes de l'exercice		267 138.00	172 000.00			6 384.00			445 522.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	166 000.00							166 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	6 000.00	130 000.00			6 384.00			142 384.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	95 138.00	42 000.00						137 138.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		51 657.00	108 519.00			6 384.00			166 560.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 SERVICES COMMUN	03 JUSTICE	04 RELATION INTERNATIONAL ES	Total
	DEPENSES (2)	2 801 186.00	6 011 206.00			8 812 392.00
	Dépenses de l'exercice	2 801 186.00	6 011 206.00			8 812 392.00
020	DEPENSES IMPREVUES	100 000.00				100 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 701 186.00	3 000.00			2 704 186.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		196 588.00			196 588.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		383 257.00			383 257.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		5 428 361.00			5 428 361.00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	9 051 084.00	3 505 000.00			12 556 084.00
	Recettes de l'exercice	9 051 084.00	3 505 000.00			12 556 084.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	907 634.00				907 634.00
024	PRODUITS DES CESSIONS		3 503 000.00			3 503 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 330 000.00				1 330 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	677 246.00				677 246.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 136 204.00	2 000.00			6 138 204.00
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	6 249 898.00	-2 506 206.00			3 743 692.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 SERVICES COMMUN						Sous-fonction 04 RELATION INTERNATIONALES		
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATIO N PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	48
	DEPENSES (2)	5 946 206.00			5 000.00	11 500.00		48 500.00		
	Dépenses de l'exercice	5 946 206.00			5 000.00	11 500.00		48 500.00		
020	DEPENSES IMPREVUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 000.00								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	191 588.00			5 000.00					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	331 757.00				11 500.00		40 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 419 861.00						8 500.00		
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	3 505 000.00								
	Recettes de l'exercice	3 505 000.00								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS	3 503 000.00								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 000.00								
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-2 441 206.00			-5 000.00	-11 500.00		-48 500.00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)		257 652.00		257 652.00
Dépenses de l'exercice		257 652.00		257 652.00
020	DEPENSES IMPREVUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 093.00		35 093.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	222 559.00		222 559.00
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)		103 500.00		103 500.00
Recettes de l'exercice		103 500.00		103 500.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	103 500.00		103 500.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-154 152.00		-154 152.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
	DEPENSES (2)			257 652.00		
	Dépenses de l'exercice			257 652.00		
020	DEPENSES IMPREVUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			35 093.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			222 559.00		
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)			103 500.00		
	Recettes de l'exercice			103 500.00		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			103 500.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)			-154 152.00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
DEPENSES (2)			593 270.00				40 000.00	633 270.00
Dépenses de l'exercice			593 270.00				40 000.00	633 270.00
020	DEPENSES IMPREVUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		38 450.00				40 000.00	78 450.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		554 820.00					554 820.00
Opérations d'équipement								
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)			-593 270.00				-40 000.00	-633 270.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE
DEPENSES (2)		187 600.00	405 670.00		40 000.00				
Dépenses de l'exercice		187 600.00	405 670.00		40 000.00				
020	DEPENSES IMPREVUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 000.00	12 450.00		40 000.00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	161 600.00	393 220.00						
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-187 600.00	-405 670.00		-40 000.00				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DU PATRIMOINE	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)			41 000.00	34 500.00		75 500.00
Dépenses de l'exercice			41 000.00	34 500.00		75 500.00
020	DEPENSES IMPREVUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		15 500.00	3 000.00		18 500.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		25 500.00	31 500.00		57 000.00
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)			-41 000.00	-34 500.00		-75 500.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DU PATRIMOINE			
		311 EXPRESSION MUSICALE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES (2)	11 000.00	25 000.00		5 000.00	12 500.00	22 000.00		
	Dépenses de l'exercice	11 000.00	25 000.00		5 000.00	12 500.00	22 000.00		
020	DEPENSES IMPREVUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 500.00			5 000.00	1 000.00	2 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	500.00	25 000.00			11 500.00	20 000.00		
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-11 000.00	-25 000.00		-5 000.00	-12 500.00	-22 000.00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORT	42 JEUNESSE	Total
DEPENSES (2)		3 550.00	943 150.00	12 600.00	959 300.00
Dépenses de l'exercice		3 550.00	943 150.00	12 600.00	959 300.00
020	DEPENSES IMPREVUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 550.00	17 450.00	10 100.00	31 100.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		925 700.00	2 500.00	928 200.00
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			1 015 529.00		1 015 529.00
Recettes de l'exercice			1 015 529.00		1 015 529.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		1 015 529.00		1 015 529.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-3 550.00	72 379.00	-12 600.00	56 229.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORT				Sous-fonction 42 JEUNESSE			
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINE	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	DEPENSES (2)	32 700.00		83 450.00	827 000.00		12 200.00	400.00	
	Dépenses de l'exercice	32 700.00		83 450.00	827 000.00		12 200.00	400.00	
020	DEPENSES IMPREVUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 000.00		13 450.00		9 700.00	400.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	28 700.00		70 000.00	827 000.00	2 500.00			
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)				1 015 529.00				
	Recettes de l'exercice				1 015 529.00				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				1 015 529.00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-32 700.00		-83 450.00	188 529.00		-12 200.00	-400.00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)				
Dépenses de l'exercice				
020	DEPENSES IMPREVUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTION EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
020	DEPENSES IMPREVUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTION EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
DEPENSES (2)						330 518.00	330 518.00
Dépenses de l'exercice						330 518.00	330 518.00
	020 DEPENSES IMPREVUES						
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES					46 518.00	46 518.00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS					284 000.00	284 000.00
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)							
Recettes de l'exercice							
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
	024 PRODUITS DES CESSIONS						
	040 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
Opérations pour compte de tiers							
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)						-330 518.00	-330 518.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)			50 000.00			50 000.00
Dépenses de l'exercice			50 000.00			50 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 000.00			5 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		45 000.00			45 000.00
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		200 000.00				200 000.00
Recettes de l'exercice		200 000.00				200 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	200 000.00				200 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		200 000.00	-50 000.00			150 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT T	Total
DEPENSES (2)		529 200.00	2 252 781.00		2 781 981.00
Dépenses de l'exercice		529 200.00	2 252 781.00		2 781 981.00
020	DEPENSES IMPREVUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		235 000.00		235 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 200.00	863 281.00		865 481.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	527 000.00	1 154 500.00		1 681 500.00
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			60 000.00	500.00	60 500.00
Recettes de l'exercice			60 000.00	500.00	60 500.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		60 000.00	500.00	60 500.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-529 200.00	-2 192 781.00	500.00	-2 721 481.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS					
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAUX ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPLETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS
	DEPENSES (2)		5 000.00		2 200.00	522 000.00	
	Dépenses de l'exercice		5 000.00		2 200.00	522 000.00	
020	DEPENSES IMPREVUES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				2 200.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		5 000.00			522 000.00	
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
024	PRODUITS DES CESSIONS						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)		-5 000.00		-2 200.00	-522 000.00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)	548 500.00	53 000.00	1 263 929.00	387 352.00					
	Dépenses de l'exercice	548 500.00	53 000.00	1 263 929.00	387 352.00					
020	DEPENSES IMPREVUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	210 000.00		25 000.00						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	338 500.00	53 000.00	217 429.00	254 352.00					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			1 021 500.00	133 000.00					
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	60 000.00					500.00			
	Recettes de l'exercice	60 000.00					500.00			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	60 000.00					500.00			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-488 500.00	-53 000.00	-1 263 929.00	-387 352.00		500.00			

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDE A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGROALIMENTAI RES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIE RES ET AU BTP	94 AIDES AUX COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHAND	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AU SERVICES PUBLICS	Total
DEPENSES (2)		20 000.00	15 000.00						35 000.00
Dépenses de l'exercice		20 000.00	15 000.00						35 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 000.00	15 000.00						35 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-20 000.00	-15 000.00						-35 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 01/01/2018
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					34 145 766.39									
1641 Emprunts en euros (total)					34 145 766.39									
010326	DEXIA CL	01/01/2002	01/01/2002	01/01/2003	4 438 758.33	C	Taux fixe 4.29% à barrière 6.5% sur Libor USD 12 Mois(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4.29	4.35	EUR	A	P	O	B-4
010329	DEXIA CL	01/04/2002	01/04/2002	01/04/2003	5 388 722.96	C	Taux fixe 4.63% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4.63	4.70	EUR	A	P	O	B-1
010334	DEXIA CL	01/04/2003	18/03/2003	01/04/2004	750 000.00	F	Taux fixe à 4.02 %	4.02	4.02	EUR	A	C	O	A-1
010347	CREDIT AGRICOLE	19/12/2003	29/12/2003	08/02/2005	2 000 000.00	V	(T4M(Postfixé)-Floor -0.07 sur T4M(Postfixé)) + 0.07	2.13	2.18	EUR	A	P	O	A-1
010351	CREDIT AGRICOLE	15/06/2004	15/06/2004	08/06/2005	1 330 000.00	F	Taux fixe à 4.68 %	4.68	4.68	EUR	A	P	O	A-1
010356	DEXIA CL	06/12/2004	06/12/2004	01/12/2005	1 000 000.00	F	Taux fixe à 4.01 %	4.01	4.01	EUR	A	C	O	A-1
010360	CAISSE D'EPARGNE	25/07/2005	25/07/2005	25/01/2006	5 898 125.70	C	Taux fixe 2.06% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0.6% sinon 4.95%	4.95	5.02	EUR	A	P	O	A-1
10365	CAISSE D'EPARGNE	20/06/2012	24/08/2012	15/12/2012	1 000 000.00	F	Taux fixe à 4.84 %	4.84	4.93	EUR	T	C	O	A-1
10366	CREDIT AGRICOLE	18/06/2012	18/06/2012	03/10/2013	600 000.00	V	Euribor 01 M + 2.8	3.18	3.28	EUR	T	C	O	A-1
10367	CAISSE D'EPARGNE	09/07/2012	09/10/2012	10/10/2013	900 000.00	F	Taux fixe à 4.67 %	4.67	4.67	EUR	A	C	O	A-1

10371	CREDIT AGRICOLE	12/12/2013	12/12/2013	12/03/2014	1 800 000.00	F	Taux fixe à 3.16 %	3.16	3.20	EUR	T	C	O	A-1
10373	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/09/2015	30/10/2015	01/12/2017	936 000.00	F	Taux fixe à 0 %	0.00	0.00	EUR	A	P	O	A-1
10374	CREDIT AGRICOLE	20/12/2016	05/03/2017	06/06/2018	4 500 000.00	F	Taux fixe à 0.96 %	0.96	0.96	EUR	X	C	O	A-1
MON26 0856EU R	DEXIA CL	01/08/2008	01/08/2008	01/08/2009	3 604 159.40	C	4.89-(5*Cap 5.85 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4.89	4.96	EUR	A	C	O	E-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
10372	Caisse Allocations Familiales	15/12/2014	15/12/2014	15/12/2015	130 000.00	F	Taux fixe à 0 %	0.00	0.00	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général														
					34 275 766.39									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				13 915 435.18					2 514 713.58	442 347.21		221 249.25
1641 Emprunts en euros (total)				13 915 435.18					2 514 713.58	442 347.21		221 249.25
010326	N		B-4	1 542 061.73	4	C	Taux fixe 4.29% à barrière 6.5% sur Libor USD 12 Mois(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4.35	279 074.38	67 073.26		54 784.18
010329	N		B-1	2 133 310.40	5.25	C	Taux fixe 4.63% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4.70	313 633.90	100 144.11		64 124.39
010334	N		A-1	50 000.00	0.25	F	Taux fixe à 4.02 %	4.02	50 000.00	2 010.00		
010347	N		A-1	911 454.84	6.1	F	Taux fixe à 4.62 %	4.62	113 245.96	42 109.21		32 984.65
010351	N		A-1	607 923.90	6.44	F	Taux fixe à 4.68 %	4.68	75 395.37	28 450.84		13 984.20
010356	N		A-1	350 000.00	6.92	F	Taux fixe à 4.01 %	4.01	50 000.00	14 035.00		969.08
010360	N		A-1	2 675 484.62	6.07	V	(Euribor 12 M-Floor -0.07 sur Euribor 12 M) + 0.07	0.00	340 007.33	0.00		0.00
10365	N		A-1	649 999.93	9.71	F	Taux fixe à 4.84 %	4.93	66 666.68	30 250.00		1 176.39
10366	N		A-1	420 000.00	10.26	F	Taux fixe à 1.65 %	1.66	40 000.00	6 682.50		1 515.25
10367	N		A-1	600 000.00	9.77	F	Taux fixe à 4.67 %	4.67	60 000.00	28 020.00		5 604.00
10371	N		A-1	1 320 000.00	10.95	F	Taux fixe à 3.16 %	3.20	120 000.00	40 290.00		1 896.00
10373	N		A-1	468 000.00	0.25	F	Taux fixe à 0 %	0.00	468 000.00	0.00		
10374	N		A-1	900 000.00	15.43	F	Taux fixe à 0.96 %	0.96	281 250.00	19 464.00		22 950.00
MON26085 6EUR	N		E-1	1 287 199.76	4.58	C	4.89-(5*Cap 5.85 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4.96	257 439.96	63 818.29		21 261.11

1643 Emprunts en devises (total)											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)											
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)											
1678 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		91 000.00						13 000.00	0.00		0.00
1681 Autres emprunts (total)		91 000.00						13 000.00	0.00		0.00
10372	N		A-1	91 000.00	6.96	F	Taux fixe à 0 %	0.00	13 000.00	0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)											
1687 Autres dettes (total)											
Total général		0.00		14 006 435.18					2 527 713.58	442 347.21	0.00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
010326	DEXIA CL	4 438 758.33	1 542 061.73	4	20		Taux fixe 4.29% à barrière 6.5% sur Libor USD 12 Mois(Postfixé) (Marge de 0.15%)	Taux fixe 4.29% à barrière 6.5% sur Libor USD 12 Mois(Postfixé) (Marge de 0.15%)		Taux fixe 4.29% à barrière 6.5% sur Libor USD 12 Mois(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4.35	67 073.26		11.01
010329	DEXIA CL	5 388 722.96	2 133 310.40	1	21		Taux fixe 4.63% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	Taux fixe 4.63% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	259 944.53	Taux fixe 4.63% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4.70	100 144.11		15.23
TOTAL (B)		9 827 481.29	3 675 372.13									167 217.37		26.24
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
MON260856EUR	DEXIA CL	3 604 159.40	1 287 199.76	1	14		4.89-(5*Cap 5.85 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4.89-(5*Cap 5.85 sur Euribor 12 M(Postfixé))	127 484.13	4.89-(5*Cap 5.85 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4.96	63 818.29		9.19
TOTAL (E)		3 604 159.40	1 287 199.76									63 818.29		9.19
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		13 431 640.69	4 962 571.89									231 035.66		35.43

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12					
	% de l'encours	64.57%					
	Montant en euros	9 043 863 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1			1		
	% de l'encours	15.23%			11.01%		
	Montant en euros	2 133 310 €			1 542 062 €		
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	9.19%					
	Montant en euros	1 287 200 €					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2018	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0.00	0.00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 - Amortissements - méthodes utilisées

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du	
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Catégories de biens amorties :		
	Durée		
	Frais d'études, élaboration, modification & révision des documents	10 ans	
	Frais d'études non suivies de réalisation	5 ans	
	Frais de recherche et de développement		
	- en cas de réussite du projet	5 ans	
	- en cas d'échec du projet	1 an	
	Seuil d'amortissement sur 1 an	76.23	19 décembre 1996
	Droit d'usage annuel dit SaaS (Software as a Service)	1 an	27-mai-15
	Logiciel	2 ans	20 décembre 1995
	Matériel informatique	2 ans	"
	Voitures	5 ans	"
	Matériel de bureau	5 ans	"
	Matériel de laboratoire	5 ans	"
	Subventions d'équipement	5 ans	"
	Camions	10 ans	"
	Matériel classique	10 ans	"
	Mobilier	10 ans	"
	Installation appareil de chauffage	10 ans	"
	Equipement de garage et ateliers	10 ans	"
Equipement de cuisine	10 ans	"	
Equipement sportif	10 ans	"	
Installation de voirie	10 ans	"	
Coffres forts	20 ans	"	
Ascenseurs	20 ans	"	
Plantations	20 ans	"	
Agencement et aménagement de terrains	20 ans	"	

A4 - Etat des provisions

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
Provision budgétaires						
Provision pour risques et charges (2)						
Provision pour litiges						
Provisions pour pertes de charge						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provision pour risques						
Provision pour dépréciation (2)						
des immobilisations						
des stocks						
des comptes de tiers						
des comptes financiers						
Total Provision Budgétaires						

Provisions semi-budgétaires						
Provision pour risques et charges (2)						
Provision pour litiges						
Provisions pour pertes de charge						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provision pour risques						
Provision pour dépréciation (2)						
des immobilisations						
des stocks						
des comptes de tiers						
des comptes financiers						
Total Provisions Semi-budgétaires						

(1) provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement)

A5 - Etalement des provisions (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "etat des provisions" qui font l'objet d'une étalement

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 801 186.00	2 801 186.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 701 186.00	2 701 186.00
1641	EMPRUNTS ASSORTIS D'UN INSTRUMENT DE COUVERTURE	2 688 186.00	2 688 186.00
16818	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS	13 000.00	13 000.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		100 000.00	100 000.00
020	Dépenses imprévues	100 000.00	100 000.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 801 186.00			2 801 186.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 617 880.00	6 617 880.00
Ressources propres externes de l'année (a)		877 246.00	877 246.00
10222	F.C.T.V.A.	677 246.00	677 246.00
10223	T.L.E.	200 000.00	200 000.00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 740 634.00	5 740 634.00
28183	IMMOBILISATION MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 330 000.00	1 330 000.00
024	Produits de cessions	3 503 000.00	3 503 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	907 634.00	907 634.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 617 880.00				6 617 880.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	2 801 186.00
Ressources propres disponibles (IV)	6 617 880.00
Solde (V = IV-II)(6)	+3 816 694.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Etat par bénéficiaire du 01/01/2018 au 31/12/2018 - Budget primitif (état prévisionnel)

Récapitulation par bénéficiaire	N° Contrat	Référence prêteur	Année de réalisation	Prêteur	Quotité	Durée en années	Taux	
							FRV	Index
DOMAXIS	34	456428	1997	CDC	100.0000%	32.00	Préfixé	Livret A + 0.8
DOMAXIS	42	456424	1997	CDC	100.0000%	32.00	Préfixé	Livret A + 1.3
DOMAXIS								
EFIDIS	41604455496	41604455496	2017	Arkea	100.0000%	20.00	Préfixé	Taux fixe à 1.77%
EFIDIS SA D'HLM	dossier en cours		2015	CDC	100.0000%			
EFIDIS SA D'HLM	1253971	1253971	2014	CDC	100.0000%	40.00	Préfixé	Livret A + 0.6
EFIDIS SA D'HLM	1253972	1253972	2014	CDC	100.0000%	50.00	Préfixé	Livret A + 0.6
EFIDIS SA D'HLM	1253973	1253973	2014	CDC	100.0000%	40.00	Préfixé	Livret A + (-0.2)
EFIDIS SA D'HLM	1253974	1253974	2014	CDC	100.0000%	50.00	Préfixé	Livret A + (-0.2)
EFIDIS SA D'HLM	50	1023897	2003	CDC	100.0000%	50.00	Préfixé	Livret A + 0.7
EFIDIS SA D'HLM	51	1023899	2003	CDC	100.0000%	35.00	Préfixé	Livret A + 0.7
EFIDIS SA D'HLM	52	1023901	2003	CDC	100.0000%	50.00	Préfixé	Livret A + 1.2
EFIDIS SA D'HLM	53	1023902	2003	CDC	100.0000%	35.00	Préfixé	Livret A + 1.2
EFIDIS SA D'HLM	60	1060712	2006	CDC	100.0000%	50.00	Préfixé	Livret A + 1
EFIDIS SA D'HLM	61	1060711	2006	CDC	100.0000%	35.00	Préfixé	Livret A + 1
EFIDIS SA D'HLM	80	262872	2013	CREDIT MUTUEL	100.0000%	50.00	Préfixé	Livret A + 1.61
EFIDIS SA D'HLM	81	262872	2013	CREDIT MUTUEL	100.0000%	40.00	Préfixé	Livret A + 1.61
EFIDIS SA D'HLM								
VILOGIA	66372	66372	2017	CDC	100.0000%	40.00	Préfixé	Livret A + 0.55
VILOGIA	66372	66372	2017	CDC	100.0000%	60.00	Préfixé	Livret A + 1.14
VILOGIA	66372	66372	2017	CDC	100.0000%	40.00	Préfixé	Livret A + 1.35
VILOGIA	66372	66372	2017	CDC	100.0000%	60.00	Préfixé	Livret A + 1.14
VILOGIA								
SAHLM ERIGERE	dossier en cours		2016	CDC				
SAHLM ERIGERE								
SAHLM CODELOG	dossier en cours		2016	CDC				
SAHLM CODELOG								
Foncière Habitat & Humanisme	dossier en cours		2015	CDC	100.0000%			
Foncière Habitat & Humanisme								
Ecole Perceval	dossier en cours		2016	Crédit Coopératif	100.0000%			
Ecole Perceval								
IMMOBILIERE DE CHATOU	65		2009	SG	50.0000%	15.00	Fixe	Taux fixe à 4.6 %
IMMOBILIERE DE CHATOU								
INSTITUT DE PEDAGOGIE CURATIVE	13000690	13000690	2013	C.C.C.COOP	50.0000%	8.00	Fixe	Taux fixe à 2 %
INSTITUT DE PEDAGOGIE CURATIVE	55	203280032206	2003	SG	100.0000%	15.00	Fixe	Taux fixe à 3.95 %
INSTITUT DE PEDAGOGIE CURATIVE								
LOGEMENT FRANCILIEN	3	1090785	2006	CDC	100.0000%	12.00	Fixe	Taux fixe à 0 %
LOGEMENT FRANCILIEN	4	1090935	2006	CDC	100.0000%	14.00	Fixe	Taux fixe à 2.95 %
LOGEMENT FRANCILIEN	43	1091893	2006	CDC	100.0000%	34.00	Préfixé	Livret A + 1.2
LOGEMENT FRANCILIEN	44	1091894	2006	CDC	100.0000%	34.00	Préfixé	Livret A + 0.7
LOGEMENT FRANCILIEN	45	1091895	2006	CDC	100.0000%	49.00	Préfixé	Livret A + 0.7
LOGEMENT FRANCILIEN	46	1091896	2006	CDC	100.0000%	49.00	Préfixé	Livret A + 1.2
LOGEMENT FRANCILIEN	66	1146537	2010	CDC	100.0000%	50.00	Préfixé	Livret A + 0.6
LOGEMENT FRANCILIEN	67	1146535	2010	CDC	100.0000%	50.00	Préfixé	Livret A + (-0.2)
LOGEMENT FRANCILIEN	68	1146538	2010	CDC	100.0000%	40.00	Préfixé	Livret A + 0.6
LOGEMENT FRANCILIEN	69	1146536	2010	CDC	100.0000%	40.00	Préfixé	Livret A + (-0.2)
LOGEMENT FRANCILIEN	70	1146534	2010	CDC	100.0000%	40.00	Préfixé	Livret A + 0.6
LOGEMENT FRANCILIEN	71	1146533	2010	CDC	100.0000%	50.00	Préfixé	Livret A + 0.6
LOGEMENT FRANCILIEN	72	1146532	2010	CDC	100.0000%	40.00	Préfixé	Livret A + (-0.2)
LOGEMENT FRANCILIEN	73	1146531	2010	CDC	100.0000%	50.00	Préfixé	Livret A + (-0.2)
LOGEMENT FRANCILIEN	74	1175957	2010	CDC	100.0000%	40.00	Préfixé	Livret A + (-0.2)
LOGEMENT FRANCILIEN	75	1175955	2010	CDC	100.0000%	40.00	Préfixé	Livret A + 0.6
LOGEMENT FRANCILIEN	76	1175958	2010	CDC	100.0000%	50.00	Préfixé	Livret A + (-0.2)
LOGEMENT FRANCILIEN	77	1175956	2010	CDC	100.0000%	50.00	Préfixé	Livret A + 0.6
LOGEMENT FRANCILIEN	dossier en cours		2016					
LOGEMENT FRANCILIEN								
OPIEVOY	1286983	1286983	2016	CDC	100.0000%	3.00	Fixe	Taux fixe à 2 %
OPIEVOY	1286984	1286984	2016	CDC	100.0000%	7.00	Fixe	Taux fixe à 2 %
OPIEVOY	1286985	1286985	2016	CDC	100.0000%	5.25	Préfixé	Euribor 03 M

		Périodicité	Date de la première année de remboursement		Dettes en capital		Annuité à payer dans l'exercice		Annuité
Marge	Taux actuariel		de l'intérêt	du capital	à l'origine	au 01/01/2018	Intérêts	Capital	
0.8000%	1.55%	A	01/12/1998	01/12/1998	72 449.52 €	36 643.31 €	567.97 €	3 024.43 €	3 592.40 €
1.3000%	2.05%	A	01/12/1998	01/12/1998	1 891 585.53 €	937 570.11 €	19 220.19 €	77 747.57 €	96 967.76 €
					1 964 035.05 €	974 213.42 €	19 788.16 €	80 772.00 €	100 560.16 €
0.0000%	1.77%	A			1 157 587.61 €	1 157 587.61 €			
					6 878 964.00 €	6 878 964.00 €			
0.6000%	1.35%	A	01/08/2014	01/08/2014	269 272.00 €	248 721.95 €	3 357.75 €	5 411.15 €	8 768.90 €
0.6000%	1.35%	A	01/08/2014	01/08/2014	274 235.00 €	258 646.62 €	3 491.73 €	4 093.12 €	7 584.85 €
- 0.2000%	0.55%	A	01/08/2014	01/08/2014	356 956.00 €	325 434.79 €	1 789.89 €	8 199.18 €	9 989.07 €
- 0.2000%	0.55%	A	01/08/2014	01/08/2014	197 627.00 €	184 099.17 €	1 012.55 €	3 528.14 €	4 540.69 €
0.7000%	1.45%	A	01/12/2004	01/12/2004	52 820.00 €	44 947.11 €	651.73 €	959.72 €	1 611.45 €
0.7000%	1.45%	A	01/12/2004	01/12/2004	180 011.00 €	128 969.90 €	1 870.06 €	5 297.85 €	7 167.91 €
1.2000%	1.95%	A	01/12/2004	01/12/2004	641 444.00 €	557 664.26 €	10 874.45 €	10 829.01 €	21 703.46 €
1.2000%	1.95%	A	01/12/2004	01/12/2004	2 032 614.00 €	1 493 885.17 €	29 130.76 €	58 245.20 €	87 375.96 €
1.0000%	1.75%	A	01/09/2007	01/09/2007	288 408.00 €	264 248.94 €	9 405.67 €	4 781.32 €	14 186.99 €
1.0000%	1.75%	A	01/09/2007	01/09/2007	662 084.00 €	537 357.16 €	9 403.75 €	18 208.70 €	27 612.45 €
1.6100%	2.36%	A	31/10/2014	31/10/2014	82 189.00 €	79 018.95 €	1 864.85 €	849.98 €	2 714.83 €
1.6100%	2.36%	A	31/10/2014	31/10/2014	137 858.00 €	129 979.55 €	3 067.52 €	2 112.42 €	5 179.94 €
					13 212 069.61 €	12 289 525.18 €	75 920.71 €	122 515.79 €	198 436.50 €
0.5500%	1.30%				120 919.00 €	120 919.00 €			
1.1400%	1.89%				161 977.00 €	161 977.00 €			
1.3500%	2.10%				330 649.00 €	330 649.00 €			
1.1400%	1.89%				462 475.00 €	462 475.00 €			
					1 076 020.00 €	1 076 020.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
					2 612 686.00 €	2 612 686.00 €			
					2 612 686.00 €	2 612 686.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
					1 061 475.09 €	1 061 475.09 €			
					1 061 475.09 €	1 061 475.09 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
					300 000.00 €	300 000.00 €			
					300 000.00 €	300 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
					266 667.00 €	266 667.00 €			
					266 667.00 €	266 667.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
0.0000%	4.60%	M	13/08/2009	13/02/2010	500 000.00 €	268 309.22 €	11 595.37 €	35 720.12 €	47 315.49 €
					500 000.00 €	268 309.22 €	11 595.37 €	35 720.12 €	47 315.49 €
0.0000%	2.00%	T	31/08/2013	31/08/2013	300 000.00 €	137 158.04 €	2 457.73 €	38 215.71 €	40 673.44 €
0.0000%	3.95%	M	12/11/2003	12/11/2003	153 000.00 €	11 078.00 €	200.90 €	11 078.00 €	11 278.90 €
					453 000.00 €	148 236.04 €	2 658.63 €	49 293.71 €	51 952.34 €
0.0000%	0.00%	A	25/10/2007	25/10/2007	7 704.31 €	642.09 €	0.00 €	642.09 €	642.09 €
0.0000%	2.95%	A	25/01/2007	25/01/2007	36 952.67 €	9 230.60 €	272.30 €	2 987.84 €	3 260.14 €
1.2000%	1.95%	A	01/12/2007	01/12/2007	1 003 001.00 €	810 076.22 €	15 796.49 €	28 247.56 €	44 044.04 €
0.7000%	1.45%	A	01/12/2007	01/12/2007	53 533.15 €	42 346.47 €	614.02 €	1 564.37 €	2 178.39 €
0.7000%	1.45%	A	01/12/2007	01/12/2007	42 590.76 €	38 394.31 €	556.72 €	764.58 €	1 321.30 €
1.2000%	1.95%	A	01/12/2007	01/12/2007	990 522.84 €	909 076.24 €	17 726.99 €	16 366.56 €	34 093.55 €
0.6000%	1.35%	A	01/11/2011	01/11/2011	1 223 525.20 €	1 150 121.26 €	15 526.64 €	19 861.33 €	35 387.97 €
- 0.2000%	0.55%	A	01/11/2011	01/11/2011	96 108.75 €	88 243.34 €	485.34 €	1 823.27 €	2 308.61 €
0.6000%	1.35%	A	01/11/2011	01/11/2011	3 123 620.43 €	2 819 607.44 €	38 064.70 €	68 280.57 €	106 345.27 €
- 0.2000%	0.55%	A	01/11/2011	01/11/2011	168 949.07 €	148 835.16 €	818.59 €	4 123.37 €	4 941.97 €
0.6000%	1.35%	A	01/11/2011	01/11/2011	1 995 118.28 €	1 800 939.17 €	24 312.68 €	43 612.18 €	67 924.86 €
0.6000%	1.35%	A	01/11/2011	01/11/2011	502 718.98 €	472 558.96 €	6 379.55 €	8 160.65 €	14 540.19 €
- 0.2000%	0.55%	A	01/11/2011	01/11/2011	132 070.63 €	116 347.21 €	639.91 €	3 223.40 €	3 863.31 €
- 0.2000%	0.55%	A	01/11/2011	01/11/2011	33 161.57 €	30 447.66 €	167.46 €	629.16 €	796.62 €
- 0.2000%	0.55%	A	01/12/2011	01/12/2011	52 692.00 €	45 854.00 €	252.20 €	1 271.04 €	1 523.23 €
0.6000%	1.35%	A	01/12/2011	01/12/2011	472 605.00 €	420 976.60 €	5 683.18 €	10 210.09 €	15 893.27 €
- 0.2000%	0.55%	A	01/12/2011	01/12/2011	267 706.00 €	242 736.92 €	1 335.05 €	5 019.24 €	6 354.30 €
0.6000%	1.35%	A	01/12/2011	01/12/2011	2 390 406.00 €	2 216 108.29 €	29 917.46 €	38 355.44 €	68 272.90 €
					3 627 640.00 €	3 627 640.00 €			
					16 220 626.64 €	14 990 181.94 €	158 549.28 €	255 142.74 €	413 692.01 €
0.0000%	2.00%	A	31/03/2017	31/03/2017	4 030.00 €	2 713.19 €	54.26 €	1 343.15 €	1 397.41 €
0.0000%	2.00%	A	31/03/2017	31/03/2017	332.35 €	287.64 €	5.75 €	45.61 €	51.36 €
0.0000%	0.00%	A	01/03/2017	01/03/2017	325 599.63 €	266 864.32 €	0.00 €	60 238.30 €	60 238.30 €

		Périodicité	Date de la première année de remboursement		Dette en capital		Annuité à payer dans l'exercice		Annuité
Marge	Taux actuariel		de l'intérêt	du capital	à l'origine	au 01/01/2018	Intérêts	Capital	
0.0000%	1.90%	A	01/05/2017	01/05/2017	1 603 880.21 €	1 460 557.90 €	27 750.60 €	146 914.41 €	174 665.01 €
0.6000%	1.35%	A	01/05/2017	01/05/2017	3 758 282.93 €	3 593 339.02 €	48 510.08 €	167 170.65 €	215 680.73 €
0.6000%	1.35%	A	01/04/2017	01/04/2017	317 591.00 €	313 114.99 €	4 227.05 €	4 537.02 €	8 764.07 €
0.6000%	1.35%	A	01/04/2017	01/04/2017	1 505 380.00 €	1 476 806.75 €	19 936.89 €	28 962.23 €	48 899.12 €
- 0.2000%	0.55%	A	01/04/2017	01/04/2017	80 879.00 €	79 470.41 €	437.09 €	1 416.38 €	1 853.47 €
- 0.2000%	0.55%	A	01/04/2017	01/04/2017	318 170.00 €	311 041.43 €	1 710.73 €	7 168.02 €	8 878.75 €
0.6000%	1.35%	A	01/07/2017	01/07/2017	283 804.00 €	279 804.17 €	3 777.36 €	4 065.43 €	7 842.79 €
0.6000%	1.35%	A	01/07/2017	01/07/2017	1 472 441.00 €	1 444 492.95 €	19 500.65 €	28 383.42 €	47 884.08 €
- 0.2000%	0.55%	A	01/07/2017	01/07/2017	121 019.00 €	118 307.58 €	650.69 €	2 728.11 €	3 378.80 €
- 0.2000%	0.55%	A	01/07/2017	01/07/2017	43 705.00 €	42 943.84 €	236.19 €	766.00 €	1 002.19 €
0.6000%	1.35%	A	01/04/2017	01/04/2017	1 097 112.00 €	1 076 287.98 €	14 529.89 €	21 107.50 €	35 637.39 €
0.6000%	1.35%	A	01/04/2017	01/04/2017	213 015.00 €	210 012.84 €	2 835.17 €	3 043.08 €	5 878.25 €
- 0.2000%	0.55%	A	01/04/2017	01/04/2017	55 620.00 €	54 373.84 €	299.06 €	1 253.05 €	1 552.11 €
- 0.2000%	0.55%	A	01/04/2017	01/04/2017	32 977.00 €	32 402.67 €	178.21 €	577.51 €	755.72 €
0.6000%	1.35%	A	01/06/2017	01/06/2017	852 296.00 €	840 284.06 €	11 343.83 €	12 208.95 €	23 552.79 €
0.6000%	1.35%	A	01/06/2017	01/06/2017	5 492 390.00 €	5 388 140.28 €	72 739.89 €	105 873.73 €	178 613.62 €
- 0.2000%	0.55%	A	01/06/2017	01/06/2017	410 643.00 €	401 442.59 €	2 207.93 €	9 257.04 €	11 464.98 €
- 0.2000%	0.55%	A	01/06/2017	01/06/2017	85 017.00 €	83 536.35 €	459.45 €	1 490.06 €	1 949.51 €
0.6000%	1.35%	A	01/06/2017	01/06/2017	449 019.00 €	442 690.70 €	5 976.32 €	6 432.10 €	12 408.42 €
0.6000%	1.35%	A	01/06/2017	01/06/2017	2 784 475.00 €	2 731 623.56 €	36 876.92 €	53 674.77 €	90 551.69 €
0.6000%	1.35%	A			1 167 173.00 €	1 167 173.00 €			
- 0.2000%	0.55%	A	01/06/2017	01/06/2017	131 779.00 €	129 483.94 €	712.16 €	2 309.64 €	3 021.80 €
- 0.2000%	0.55%	A	01/06/2017	01/06/2017	635 378.00 €	621 142.42 €	3 416.28 €	14 323.20 €	17 739.48 €
					23 242 008.12 €	22 568 338.42 €	278 372.45 €	685 289.36 €	963 661.84 €
0.0000%	0.7082%	A	01/11/2005	01/11/2005	2 201 828.78 €	147 206.81 €	1 027.50 €	147 206.81 €	148 234.31 €
0.0000%	1.00%	A	25/01/1977	25/01/1977	83 755.49 €	9 477.98 €	94.78 €	2 334.24 €	2 429.02 €
1.3000%	2.05%	A	01/09/1999	01/09/1999	1 986 997.54 €	589 397.15 €	12 082.64 €	99 003.16 €	111 085.80 €
1.2000%	1.95%	A	01/07/1997	01/07/1997	2 025 069.75 €	932 490.23 €	17 443.34 €	88 914.97 €	106 358.32 €
					6 297 651.56 €	1 678 572.17 €	30 648.26 €	337 459.18 €	368 107.45 €
0.6000%	1.35%	A	01/07/2011	01/07/2010	111 917.17 €	102 158.05 €	1 379.13 €	1 768.11 €	3 147.24 €
0.6000%	1.35%	A	01/07/2011	01/07/2010	312 145.20 €	274 002.65 €	3 699.04 €	6 645.48 €	10 344.51 €
					424 062.37 €	376 160.70 €	5 078.17 €	8 413.59 €	13 491.75 €
					67 630 301.44 €	58 610 385.18 €	582 611.03 €	1 574 606.49 €	2 157 217.54 €

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D’ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D’EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D’ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D’EMPRUNT

Calcul du ratio de l’article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l’exercice (1)	A	2 157 217.54 €
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l’exercice (1)	B	- €
Annuité nette de la dette de l’exercice (2)	C	2 970 060.79 €
Provisions pour garanties d’emprunts	D	- €
Total des annuités d’emprunts garantis de l’exercice	I = A + B + C - D	5 127 278.33 €
Recettes réelles de fonctionnement	II	37 584 955.00 €

Part des garanties d’emprunt accordées au titre de l’exercice en % (3)	I / II	13.64%
---	---------------	---------------

(1) Hors opérations visées par l’article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l’article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d’emprunt accordées au titre d’un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT- DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
68	DOTATIONS PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
Total des dépenses réelles		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	
Dotation et participations reçues		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		850.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	850.00
70876	REMB FRAIS PAR GFP RATTACHEMENT	850.00
78	REPRISES PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
Total des recettes réelles		850.00
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		850.00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Aquisitions d'immobilisations	
	Opération d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	
	Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotation et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
	Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	
021	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer de l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au delà de 2019)
Dépenses		5 368 079.00	5 368 079.00		1 861 768.00		3 506 311.00
AP0001 2018 1 RENOVATION VOIRIE		4 073 500.00	4 073 500.00		1 573 500.00		2 500 000.00
AP0002 2018 1 TECHNOLOGIES & INNOVATIONS NUMERIQUES		1 294 579.00	1 294 579.00		288 268.00		1 006 311.00
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer de l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au delà de 2019)
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.6

**B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
(article L 2311-7 du CGCT).**

Article (1)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
Investissement				0
Fonctionnement				1 181 574
6574	Fonctionnement	PEEP	ass. Loi de 1901	320
6574	Fonctionnement	FCPE	ass. Loi de 1901	320
6574	Fonctionnement	Aumônerie Catholique de l'Enseignement Public de Chatou	ass. Loi de 1901	240
6574	Fonctionnement	le Val Fleuri en Action	ass. Loi de 1901	300
6574	Fonctionnement	Les Petits Victoriens	ass. Loi de 1901	200
6574	Fonctionnement	Collège Paul Bert- foyer socio éducatif	ass. Loi de 1901	1 700
6574	Fonctionnement	Collège Auguste RENOIR	ass. Loi de 1901	2 000
6574	Fonctionnement	OCCE coopérative Jean Rostand	ass. Loi de 1901	1 200
6574	Fonctionnement	OCCE coopérative Val Fleuri	ass. Loi de 1901	1 200
6574	Fonctionnement	OCCE coopérative Victor Hugo	ass. Loi de 1901	1 200
6574	Fonctionnement	OCCE coopérative Jules Ferry	ass. Loi de 1901	1 200
6574	Fonctionnement	OCCE coopérative Champs Moutons	ass. Loi de 1901	1 200
Total des association scolaires				11 080
6574	Fonctionnement	AIKIKAI de Chatou -Aikido-	ass. Loi de 1901	1 600
6574	Fonctionnement	Société des Arts Martiaux - S.A.M.C.	ass. Loi de 1901	5 500
6574	Fonctionnement	Cercle Escrime de la BOUCLE	ass. Loi de 1901	4 500
6574	Fonctionnement	C.E.S.D. Karaté - Centre Entraînements Sports de Défense	ass. Loi de 1901	5 500
6574	Fonctionnement	Chatou Dynagym	ass. Loi de 1901	8 500
6574	Fonctionnement	La Jeunesse de Croissy-Chatou	ass. Loi de 1901	36 000
		dont Basket		18 000
		dont Athletisme		18 000
6574	Fonctionnement	Rugby Club de Montesson Chatou	ass. Loi de 1901	17 000
6574	Fonctionnement	Ass. Sportive du Collège Auguste Renoir	ass. Loi de 1901	550
6574	Fonctionnement	Ass. Sportive du Collège Paul Bert	ass. Loi de 1901	700
6574	Fonctionnement	Ecole Catovienne d'Arts Martiaux	ass. Loi de 1901	4 000
6574	Fonctionnement	Chatou-Croissy Tennis de Table	ass. Loi de 1901	5 000
6574	Fonctionnement	Tennis Club de Chatou	ass. Loi de 1901	63 244
6574	Fonctionnement	ASChatou Omnisports	ass. Loi de 1901	63 000
		dont football		60 000
		dont pétanque		3 000
6574	Fonctionnement	Chatou Volleyball	ass. Loi de 1901	2 800
6574	Fonctionnement	Team Chatou Cyclisme	ass. Loi de 1901	7 000
6574	Fonctionnement	Archers du Vesinet-Chatou	ass. Loi de 1901	500
6574	Fonctionnement	Squales de Chatou	ass. Loi de 1901	10 000
6574	Fonctionnement	Synergie	ass. Loi de 1901	500
Total des Associations sportives				235 894
6574	Fonctionnement	Eau Vive (L)	ass. Loi de 1901	19 500
6574	Fonctionnement	Mélodia	ass. Loi de 1901	800
6574	Fonctionnement	Concours de piano Chatou	ass. Loi de 1901	2 500
6574	Fonctionnement	Maison Pour Tous	ass. Loi de 1901	141 600
6574	Fonctionnement	ACC - Association Culturelle de Chatou	ass. Loi de 1901	312 000
6574	Fonctionnement	Les Amis de l'Orgue	ass. Loi de 1901	200
6574	Fonctionnement	Chœur Choralis	ass. Loi de 1901	250
6574	Fonctionnement	Ass Atelier Libre Peintres de Chatou	ass. Loi de 1901	200
6574	Fonctionnement	Evoca Jazz	ass. Loi de 1901	200
6574	Fonctionnement	Provision pour subventions		350
Total des Associations culturelles				477 600

657362	Fonctionnement	CCAS - Centre Communal d'Action Sociale	ass. Loi de 1901	340 000
6574	Fonctionnement	Alpha	ass. Loi de 1901	300
6574	Fonctionnement	Avenir Apei	ass. Loi de 1901	3 500
6574	Fonctionnement	Bibliothèque sonore du Vésinet et de la Boucle- donateurs de voix	ass. Loi de 1901	400
6574	Fonctionnement	PRE - Partage Rencontre Echange	ass. Loi de 1901	200
6574	Fonctionnement	Solidarité Logement dans la Boucle	ass. Loi de 1901	800
6574	Fonctionnement	SOS Victimes 78	ass. Loi de 1901	300
6574	Fonctionnement	U.N.A.F.A.M. YVELINES- Union Nationale des amis & familles de malades mentaux	ass. Loi de 1901	500
6574	Fonctionnement	Handi Cap Prévention	ass. Loi de 1901	300
6574	Fonctionnement	Secours Catholique	ass. Loi de 1901	1 500
6574	Fonctionnement	CIDFF Yvelines Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	ass. Loi de 1901	3 500
6574	Fonctionnement	Adomia	ass. Loi de 1901	1 500
6574	Fonctionnement	AREFO Les Portiques	ass. Loi de 1901	900
6574	Fonctionnement	AREFO Les Grands Chênes	ass. Loi de 1901	900
6574	Fonctionnement	Secours populaire - fédération des Yvelines	ass. Loi de 1901	1 500
6574	Fonctionnement	AFC Association Familiale Catholique de la Boucle	ass. Loi de 1901	140
6574	Fonctionnement	Provision pour subventions		620
		Total des associations sociales		356 860
6574	Fonctionnement	Crèche parentale "Le Jardin des Petits Soleils"	ass. Loi de 1901	75 000
6574	Fonctionnement	SOS Urgences Mamans	ass. Loi de 1901	160
6574	Fonctionnement	Association Joker	ass. Loi de 1901	3 000
6574	Fonctionnement	I.P.C. institut Pedagogique Curatif de Chatou	ass. Loi de 1901	1 500
6574	Fonctionnement	Rond Point des Parents	ass. Loi de 1901	2 420
6574	Fonctionnement	Femmes Solidaires	ass. Loi de 1901	200
6574	Fonctionnement	Semaphore "le petit pont"	ass. Loi de 1901	9 000
		Total des associations Enfance Famille Education		91 280
6574	Fonctionnement	ADAMY	ass. Loi de 1901	200
		Total des associations		200
6574	Fonctionnement	Amicale des Anciens Résistants. FFI et fam.de fusillés de la résist. 6	ass. Loi de 1901	200
6574	Fonctionnement	Ass. Anciens Combattants & Prisonniers de Guerre	ass. Loi de 1901	280
6574	Fonctionnement	F.N.A.C.A. COMITE DE CHATOU Féd. anciens combattants algérie Maroc Tunisie	ass. Loi de 1901	340
6574	Fonctionnement	Union Nationale des Combattants des Yvelines	ass. Loi de 1901	190
6574	Fonctionnement	Souvenir Français Comité de Chatou	ass. Loi de 1901	100
6574	Fonctionnement	Comité de la Boucle de la Seine de la SEMLH	ass. Loi de 1901	150
		Total des associations des anciens combattants		1 260
6574	Fonctionnement	Maison de l'Europe des Yvelines	ass. Loi de 1901	2 500
6574	Fonctionnement	groupe A. Trimbach Chatou (Scouts de France)	ass. Loi de 1901	2 200
6574	Fonctionnement	AGSE 1ère Chatou (Guide & Scouts d'Europe)	ass. Loi de 1901	1 200
		Total des associations de la jeunesse	ass. Loi de 1901	5 900
6574	Fonctionnement	CQFD cadres 78 - Compétences qualification fiabilité et dynamisme	ass. Loi de 1901	400
6574	Fonctionnement	Ass PIVOD Yvelines Val d'Oise	ass. Loi de 1901	350
6574	Fonctionnement	Boucle Accueil Emploi	ass. Loi de 1901	750
		Total des associations Développement Economie-Emploi		1 500

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

C1 - Etat du personnel au 01/01/2018

Grades ou Emplois (1)	Catégories (2)	Emplois ouverts	Emplois pourvus	dont : Temps non complet
Directeur Général des Services	A	1	1	
Directeur Général Adjoint des Services	A	2	1	
Directeur Territorial	A	1	1	
Attaché Principal	A	9	6	
Attaché Territorial	A	15	10	
Rédacteur Principal 1ère classe	B	5	4	
Rédacteur Principal 2ème classe	B	3	2	
Rédacteur	B	7	5	
Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	C	8	4	
Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	C	25	19	1
Adjoint Administratif	C	34	30	
Filière administrative (1)		110	83	1
Directeur des Services Techniques	A	1		
Ingénieur Principal	A	7	5	
Ingénieur	A	4	2	
Technicien Principal 1ère classe	B	4	2	
Technicien Principal 2ème classe	B	13	8	
Technicien	B	6	2	
Agent de Maîtrise Principal	C	22	18	
Agent de Maîtrise	C	13	9	
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	5	1	
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	42	36	
Adjoint technique	C	75	71	4
Filière technique (2)		192	154	4
Assistant Socio Éducatif de service social	B	2		
Assistant Socio Éducatif Principal de service social	B	4	2	
ATSEM principal de 1ère Classe	C	2		
ATSEM principal de 2ème Classe	C	18	13	
Educateur de Jeunes Enfants Principal	B	12	10	
Educateur de Jeunes Enfants	B	5	2	
Filière sociale (3)		43	27	0
Médecin hors classe	A	1	1	1
Médecin 1ère classe	A	1		
Cadre de santé 1ère classe	A	3	2	
Puéricultrice cadre de santé	A	1		
Puéricultrice de Classe supérieure	A	1		
Puéricultrice hors classe	A	2	1	
Puéricultrice de classe normale	A	4	2	
Psychologue hors classe	A	1	1	
Psychologue	A	1		
Infirmier de classe supérieure	A	2	1	
Infirmier de classe normale	A	1		
Technicien Paramédical	B	1		
Auxiliaire de Puériculture principale de 1ère classe	C	13	8	
Auxiliaire de Puériculture principale de 2ème classe	C	43	33	
Filière médico-sociale (4)		75	49	1
Conseiller des A.P.S	A	1	1	
Educateur principal de 1ère Classe	B	3	2	
Educateur principal de 2ème Classe	B	3	1	
Educateur	B	5	2	
Filière sportive (6)		12	6	0

Grades ou Emplois (1)	Catégories (2)	Emplois ouverts	Emplois pourvus	dont : Temps non complet
Conservateur de bibliothèque de 1ère classe	A	1	1	
Attaché de conservation	A	1		
Assistant Conservation Principal de 1ère Classe	B	4	3	
Assistant Conservation Principal de 2ème Classe	B	3		
Assistant Conservation	B	3	1	
Adjoint du Patrimoine Principal de 1ère Classe	C	3		
Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème Classe	C	5	3	
Adjoint du Patrimoine	C	6	2	
Professeur d'Enseignement Artistique Hors Classe	A	5	3	2
Professeur d'Enseignement Artistique Classe Normale	A	5	2	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère Classe	B	18	15	7
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	B	8	3	4
Filière culturelle (7)		62	33	14
Animateur principal de 2ème classe	B	5	3	
Animateur principal de 1ère classe	B	3	1	
Animateur	B	6	5	
Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe	C	5		
Agent d'Animation Principal de 2ème classe	C	9	5	
Adjoint d'Animation	C	27	24	
Filière animation (8)		55	38	0
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	2	1	
Chef de Police Municipale	C	1	1	
Brigadier Chef Principal	C	4	3	
Gardien-Brigadier	C	10	5	
Filière police municipale (9)		17	10	0
emplois non cités (10)		0	0	0
Total général des emplois titulaires (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)		566	400	20

(1) les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° nor/int/b95/00102/c du 23 mars 1995

(2) catégories : A, B, ou C

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

C1 - Etat du personnel au 01/01/2018

Agents non titulaires (emplois pourvus)	Caté- gories (2)	Secteur (2)	Rémuné- ration (3)	Contrat (4)	Emplois ouverts	Emplois pourvus	dont : Temps non complet
Collaborateur de Cabinet	A		Indice F.P.T	Art 110	2	1	
Attaché Principal	A		"	AI 3.1 à 3.3	3	2	
Attaché Territorial	A		"	AI 3.1 à 3.3	4	3	
Rédacteur principal 2ème classe	B		"	AI 3.1 à 3.3	4	2	
Rédacteur	B		"	AI 3.1 à 3.3	4	1	
Adjoint Administratif principal de 2ème classe	C		"	AI 3.1 à 3.3	2		
Adjoint Administratif	C		"	AI 3.1 à 3.3	8	2	
Ingénieur principal	A		"	AI 3.1 à 3.3	2	1	
Ingénieur	A		"	AI 3.1 à 3.3	5	2	
Technicien	B		"	AI 3.1 à 3.3	2		
Technicien principal de 1ère classe	B		"	AI 3.1 à 3.3	3	1	
Technicien principal de 2ème classe	B		"	AI 3.1 à 3.3	4		
Agent Maîtrise	C		"	AI 3.1 à 3.3	2		
Agent Maîtrise Principal	C		"	AI 3.1 à 3.3	2		
Animateur	B		"	AI 3.1 à 3.3	3	2	
Adjoint d'Animation principal de 2ème classe	C		"	AI 3.1 à 3.3	45	40	
Adjoint d'Animation	C		"	AI 3.1 à 3.3	50	33	33
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C		"	AI 3.1 à 3.3	6	4	
Adjoint Technique	C		"	AI 3.1 à 3.3	40	35	6
Psychologue	A		"	AI 3.1 à 3.3	1		
Assistant Qualifié Conservation de 2ème Classe	B		"	AI 3.1 à 3.3	2		
Assistant Conservation	B		"	AI 3.1 à 3.3	3	2	
Attaché conservation du patrimoine	A		"	AI 3.1 à 3.3	1		
Adjoint du patrimoine de 2ème classe	C		"	AI 3.1 à 3.3	3		
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe	A		"	AI 3.1 à 3.3	3		
Professeur d'Enseignement Artistique classe normale	A		"	AI 3.1 à 3.3	12	5	5
Assistant Enseignement Artistique principal de 1ère classe	B		"	AI 3.1 à 3.3	7	5	3
Assistant Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B		"	AI 3.1 à 3.3	6	4	4
Assistant Enseignement Artistique	B		"	AI 3.1 à 3.3	8	5	1
ATSEM princ 2ème Classe	C		"	AI 3.1 à 3.3	4	3	
ATSEM princ 1ère Classe	C		"	AI 3.1 à 3.3	1		
Puéricultrice de classe normale	A		"	AI 3.1 à 3.3	4	2	
Auxiliaire de Puériculture Princ. de 2ème classe	C		"	AI 3.1 à 3.3	20	14	
Auxiliaire de Puériculture Princ. de 1ère classe	C		"	AI 3.1 à 3.3	2		
Médecin	A		"	AI 3.1 à 3.3	1		
Technicien paramédical de Classe Normale	B		"	AI 3.1 à 3.3	3		
Educateur de Jeunes Enfants	B		"	AI 3.1 à 3.3	7	4	
Puéricultrice de Classe Normale	B		"	AI 3.1 à 3.3	2		
Assistant Socio-Educatif	B		"	AI 3.1 à 3.3	2		
Educateur des activités physiques et sportives	B		"	AI 3.1 à 3.3	8	4	
Surveillant de points école	C		"	AI 3.1 à 3.3	6	5	
Animateur Jeunesse	C		"	AI 3.1 à 3.3	6	3	
Assistante Maternelle	C		SMIC		13	12	
Apprenti	C		SMIC		6	1	
Total général					322	198	52

(1) catégories : A, B et C

(2) secteur

ADM : administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : communication

S : social (dont aide sociale)

MS : médico-social

MT : médico-technique

SP : sportif

CULT : culturel (dont enseignement)

ANIM : animation

RS : restauration scolaire

ENT : entretien

CAB : collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) rémunération : référence à un indice brut de la fonction public ou en euros annuels bruts

(4) contrat : motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3.1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

3.2 : article 3, 2ème alinéa: besoin saisonnier ou occasionnel

3.3 : article 3, 4ème alinéa emplois permanents à temps non complet (-31h30) dans les communes de < 2000 habitants

3.8 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATINS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - Listes des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

(article L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de ville (1). Toute personne a le droit de demander					
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement au 01/01/N	
Délégation de service public (3)				Dépenses	Recettes
01/07/2017	People and baby	Délégation du service public pour l'exploitation et gestion crèche "clé de sol" <u>Durée</u> : pour 4 ans	SAS	139 783.00	43 663
20/08/2015	Anim'action	Délégation du service public pour l'exploitation et gestion de la salle de cinéma Louis Jovet	SARL	0	8 529
14/09/2011	SAEMES	Délégation du service public pour l'exploitation et la gestion du stationnement payant <u>Durée</u> : Du 01/10/2011 au 31/09/2021	Société		
		pour l'exploitation pour la gestion du stationnement payant		équilibre en dépenses & recettes	
				0	73 060
01/01/2017	DADOUN	Délégation du service public des marchés communaux d'approvisionnement <u>Durée 5 ans</u> : du 01/01/2017 au 31/12/2022	EURL	0	environ 1 500€
25/10/2011	LYONNAISE DES EAUX	Délégation du service public de distribution d'eau potable <u>Durée</u> : du 23/11/2011 au 22/11/2019	Société	0	60 000 € environ
Détention d'une part du capital					
Garantie ou cautionnement d'un emprunt					58 610 385.18
01/03/1967	Le Logement Francilien	HLM			14 990 181.94
17/01/2000	SA HLM AP (Opievoy)	HLM			22 568 338.42
29/06/1994	IPC (institut pédagogique Curative)	Association			148 236.04
26/11/1997	Immobilière de chatou	Association			268 309.22
25/05/1905	France habitation	HLM			1 678 572.17
27/11/2003	EFIDIS	HLM			12 289 525.18
30/12/1954	LOGIREP	HLM			376 160.70
1997	DOMAXIS -Les 3 vallées	HLM			974 213.42
2015	Foncière Habitat & Humanisme	HLM			300 000.00
2017	VILOGIA	HLM			1 076 020.00
2016	Ecole Perceval	Association			266 667.00
2016	SAHLM ERIGERE	HLM			2 612 686.00
2016	SAHLM CODELOG	HLM			1 061 475.09
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme					868 600.00
budget primitif	ACC - Ass. CULTURELLE DE CHATOU		ass. loi de 1901		312 000.00
budget primitif	MAISON POUR TOUS		ass. loi de 1901		141 600.00
budget primitif	Crèche parentale "Le Jardin des Petits Soleils"		ass. loi de 1901		75 000.00
budget primitif	CCAS		ass. loi de 1901		340 000.00
Autres					

(1) hôtel de ville pur les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement

(2) indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressés...)

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.3
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A.	C3.4
LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BA	

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELLES ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissement public de coopération intercommunale			
SIVOM des côteaux de Seine	31/03/1993	fiscalisé	
SIDECOM : fonctionnement	06/02/1984	fiscalisé	
SIDECOM : Yvelines Première		fiscalisé	
Syndicat Aviron de Port Marly	10/02/1967	budgétisé	
SIVOM de la Boucle	21/10/1971	fiscalisé	
SIVOM de Saint Germain En Laye	07/12/1970	fiscalisé	
SMSO - Syndicat Mixte d'aménagement des berges de la Seine & Oise	27/09/2007	budgétisé	
CASGBS Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine	01/01/2016	TPU	
SIABS - budget assainissement	24/10/1952	budgétisé	
Autres organismes de regroupement			
SIGEIF	24/05/1994		

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS	01/01/1986			SPA	
Régies personnalisées					

(1) ou créées par l'établissement public ou le groupement

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière					
Lotissement					
Service social et médico-social					

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases/ (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux /N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit /N-1
Taxe d'habitation		%	%	%		%
Taxe foncière sur les propriétés bâties		%	%	%		%
Taxe foncière sur les propriétés non		%	%	%		%
Taxe professionnelle		%	%	%		%
TOTAL		%				%

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice _____

Nombre de membres présents _____

Nombre de suffrages exprimés _____

VOTES Pour _____

Contre _____

Abstentions _____

Date de la convocation : _____

Présenté par le Maire _____

A CHATOU , le _____

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session _____

A CHATOU, le _____

Les membres du Conseil Municipal

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture,
le _____ et de la publication le _____

A CHATOU, le _____

Le Maire, Vice-Président du Conseil Départemental

VOTE BUDGET PRIMITIF - VILLE - 2018
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

	EMARGEMENTS		EMARGEMENTS
M. FOURNIER Ghislain		M. PARANHOS Jean-Manuel	
Mme LERY Pascale		M. GERNER Eric	
M. DUMOULIN Eric		Mme FERRER Séverine	
Mme GRELLIER Michèle		M. MARSAL Paul	
M. LECHEVALIER Patrice		Mme LIGNIER Véronique	
Mme BOIVIN-CHAMPEAUX Christine		M. SCHMITT François	
M. FAUR Christian		M. VALENSI Denis	
Mme BARRY Malika		Mme MINART Virginie	
M. ATKINS Nigel		M. BIENAIME Grégoire	
Mme DE MARCILLAC Inès		Mme GRILLET Claire	
M. RASSIAL Jean-Jacques		M. MINASSIAN Levon	
Mme CHANTEGRELET Véronique		M. LOEVENBRUCK Emmanuel	
M. FONVIELLE Cyrille		Mme MASSON Clémentine	
Mme HANNEBELLE Christelle		M. GRZECZKOWICZ Vincent	
M. FERNIOT Benjamin		M. GRISON Pierre	
Mme CABLAN-GUEROULT Nicole		Mme LAINE Katya	
M. BOULEGUE Jean-Louis		M. TOMAS José	
Mme PATAT Pascale		M. ARRIVETZ Pierre	
M. SANTOS Armenio		M NEUMANN Lee	
Mme DELAUNAY Cécile			